

Assemblée générale du samedi 28 novembre 2015

Adresse : Centre ADEPS, allée du Stade Communal 3 – 5100 Jambes

L'assemblée générale débute à **09h00**

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Bernadette **BRESMAL**, Isabelle **DELRUE**, Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DELCHÉF** (Président), Michel **COLLARD** (trésorier), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET**, Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VANHAELEN**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Excusés : Jacques **Ringlet** (raisons de santé)

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)

Messieurs Jean-Michel **Deneve** (avec procuration de Robert Culot), Claude **Dujardin**, Michel **Loozen**, Jean-Pierre **Mespouille**, Fabien **Muylaert** (avec procuration de Yves Lamy) et Pierre **Vancabeke**.

Hainaut (8 représentants/8)

Messieurs Fabrice **Appels**, Robert **Appels**, Michel **Fohal**, Daniel **Hanotiaux**, Pascal **Lecomte**, Jacques **Lécrivain**, Jean-Marie **Raquez** et Jean-Marc **Tagliafero**.

Liège (8 représentants/9)

Messieurs Pol **Bayard**, Jean-Marie **Bellefroid**, Richard **Brouckmans**, André **Debatty**, Toni **Di Bartolomeo** (avec procuration de Michel Krawenkel), Christian **Grandry**, Jean-Pierre **Lerousseaux** et Alain **Vincent** (+ procuration de Marcel Dardinne)

Luxembourg (2 représentants/3)

Messieurs Paul **Groos** et André **Samu** (+ procuration de Michel Thiry).

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Michel **Regnier**, Christian **Servais** et Gérard **Trausch**.

Membre du personnel :

Madame Véronique **Laurent**.

*
* *

Le président ouvre la séance et remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

- Marie-Thérèse **JOLIET** Présidente CP Liège
- Carine **ETIENNE-DUPOUIS** Membre département Championnat
- Martine **CORBISIER** Membre CP Liège
- Catherine **GREGOIRE** Membre Parlementaires Hainaut
- Jean-Claude **VANDEPUT** Procureur régional
- André **HANCOTTE** Procureur régional
- Alain **BUCHET** Président CJR
- Guy **HENQUET** Président CP Namur
- Christophe **NOTELAERS** Président CP Hainaut
- José **LAUWERYS** Secrétaire CP Namur
- Benjamin **RIGA** Secrétaire CP Liège
- Albert **DESMET** Secrétaire CJ Hainaut
- Pierre **THOMAS** Membre CP Hainaut
- André **DUPONT** Membre Parlementaires Hainaut
- Alain **GRIGNET** Membre Parlementaires Liège
- Renzo **MOSCIATTI** Convocateur régional

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, le secrétaire général cite la liste des personnes disparues :

Monsieur **Guy Lorent**, membre fondateur de l'AWBB, ancien membre du conseil d'administration et parlementaire hennuyer
Monsieur **Jean-René Moyart**, parlementaire hennuyer
Monsieur **Roger Douha**, ancien joueur du Standard de Liège
Monsieur **René Servais**, papa de Yves et de Jean-Luc Servais, membres du RBC Prayon
La **maman** de monsieur **Jacques Brand**, ancien parlementaire liégeois
Le **frère** de monsieur **Jacques Brand**, ancien parlementaire liégeois
Monsieur **Jean Vincent**, coach de plusieurs clubs liégeois
La **maman** de monsieur **Fabian Rowier**, membre du CP Liège
Monsieur **Emile Destat**, ancien arbitre provincial liégeois
Le **papa** de monsieur **Jean-Paul Kenis**, arbitre provincial liégeois
Le **papa** de monsieur **Philippe Austen**, arbitre provincial liégeois
Le **papa** de madame **Katty Firquet**, joueuse du BC Ans
Monsieur **Michel Brouillard**, membre du Rebond Neuvillois
Monsieur **Guillaume Spronck**, arbitre provincial liégeois
Madame **Hacquin**, épouse de monsieur **Michel François**, président du CJ Liège
Monsieur **Jules Simkens**, ancien dirigeant des clubs Irish Saint-Josse, La Cordiale et RPC Schaerbeek
Monsieur **Daniel Mert**, ancien coach du club Royal UAA Etterbeek
Monsieur **Jean-Marie Barbier**, ancien joueur de haut niveau et coach du Royal Spirou Monceau Baulet Féminin
Madame **Laure Volders**, secrétaire du club BC Herve-Battice
Monsieur **Michaël Flot**, secrétaire du BC Maurage
La **maman** de monsieur **Jérôme Honoré**, arbitre provincial du Hainaut
Monsieur **Michel Defossez**, coach au Spirou Basket Jeunes
Madame **Lélia Hersoux**, maman de Mr **Philippe Besonhé**, arbitre provincial du Hainaut et **grand-mère d'Antoine**, joueur de la JS Luttre
Madame **Denise Cools**, **maman** de monsieur **Stefan Garaleas**, secrétaire général FRBB
Monsieur **Philippe Huysse**, ancien parlementaire luxembourgeois
Monsieur **Laurent Collard**, frère de monsieur **Michel Collard**, trésorier général de l'AWBB
Madame **Lana Novoselska**, épouse de Monsieur **Emile LEMAIRE**, membre de la Commission jeunes de la province de Namur
Monsieur **Claude Hanneuse**, ancien secrétaire du C.P. Namur
Monsieur **Alain Favretto**, ancien joueur du B.C. SAMBRIEN
Madame **Josiane Didden**, maman de Monsieur José LAUWERYS, secrétaire du C.P. Namur
Monsieur **Christian Leclercq**, ancien joueur et ancien président du BC Ligny

Après avoir entendu l'éloge funèbre prononcée par le président à la mémoire de messieurs Lorent et Moyart, l'assemblée se recueille à la mémoire des défunts disparus depuis l'assemblée du 13 juin 2015.

Préambule

Jean-Pierre Delchef (président) : l'assemblée générale de novembre concerne particulièrement la présentation du budget de l'année civile 2016, cette année-ci, il y aura également des propositions de modification du TTA. Elle traitera également la reprise d'un point postposé du mois de juin 2015, à savoir les règlements des play-off. Enfin, nous évoquerons les nouvelles structures de Prombas et je vous informerai sur les nouvelles compétences de la FRBB.

Si le CDA a pour tâche de préparer le travail, la commission législative, qui s'est réunie le 18 novembre pour examiner l'ordre du jour et la commission financière qui s'est réunie le 11 novembre ont avantageusement contribué à la rédaction des documents qui vous sont soumis. Ce qui doit nous permettre de travailler aujourd'hui rapidement et utilement et de prendre les décisions qui s'imposent pour assurer le financement et le fonctionnement de l'année 2016.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Jean-Pierre Delchef (président) : Nous vous confirmons que 30 parlementaires sur 30 sont présents ou représentés, donc la majorité simple est de 16 sur 30 pour le budget et les modifications au TTA et la majorité des 2/3, pour les modifications au ROI est de 20 sur 30.

2. Rapport de la commission financière

Jean-Pierre Delchef (président) : je cède la parole au président de la commission financière, Mr Claude Dujardin

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

La commission financière apprécie le calendrier respecté, comme le prévoit les statuts, quant à la diffusion des informations de ce budget 2016. Nous espérons qu'il en soit toujours ainsi à l'avenir. Nous croyons aussi que la réunion suite à la rédaction d'un avant-projet par le CDA et donc avant la diffusion officielle du budget est tout à fait positive. Les corrections ont pu être apportées et les explications données par les membres du CA ont été précises. Les chiffres nous fournis sont crédibles.

Nous sommes conscients que la confection du budget 2016 n'a pas été facile. Ce n'est jamais facile d'établir un budget.

Cependant, nous avons fait remarquer que la recherche de moyen pour compléter un budget déficitaire était, pour une partie, limité à des taxes pour l'ensemble des clubs. Cela ne touche peut être pas fondamentalement à la base des actions des clubs mais bien à leur trésorerie. Par contre, rien n'a été étudié dans la partie compétition. Nous avons attiré l'attention que la modification de la partie compétition dans le TTA (et non le département compétition) devait être un vecteur d'équité entre les clubs toujours en ordre et ceux qui ne respectent pas les règles.

Sur la présentation du budget de chaque département, les responsables, dans l'ensemble, ont fait un effort mais comme nous l'avions déjà souligné l'année passée, nous avons l'impression que certains départements établissent un budget par obligation. On se limite à copier/coller le budget précédent et comme il a été demandé de réduire celui-ci, on corrige quelques lignes. Notre Secrétaire Général nous fait remarquer qu'un copier/coller est souvent logique. Nous avons tout de même corrigé quelques cas à l'examen de l'avant-projet.

Quant à la présentation du nouveau TTA, outre les remarques déjà exposées, la partie juridique nous semble judicieuse.

Quant aux parties mutations et administratives, il faut bien se dire que les montants proposés dépassent largement les montants qui auraient pu être indexés depuis 2011. On peut toujours discuter sur les montants proposés mais nous ne voulons pas créer de polémique. Nous admettons le surcroît de travail qu'imposent ces dispositions mais nous demandons que le tarif des mutations administratives des non joueurs reste à 6 € au même titre que leurs licences.

Il faut savoir que si l'ensemble du TTA est approuvé, on accepte aussi l'implication dans de nouveaux projets notamment au poste 1206 département 3 x 3 pour un montant de € 19.125,- pour l'achat de terrain, de panier et matériel divers repris sous la

rubrique Infrastructure 3x3. La commission financière marque son accord pour financer de nouveaux objectifs mais regrette la manière dont on le présente. Un budget normal ou éventuellement extraordinaire aurait été plus judicieux.

Sur le fond du budget qui nous est présenté, à première vue, c'est étonnant que partant d'un budget de moins € 52.000,- on nous présente un budget positif de € 51.000,- soit une différence de plus de € 100.000,-.

Pour arriver à cette finalité, il faut d'abord que le TTA soit accepté en totalité. Ensuite, la grosse partie de la différence vient du poste de Haut Niveau. Sans trop peser sur l'emploi, on a modifié l'organisation. On peut se poser la question : Pourquoi n'avoir pas réorganisé avant la recherche budgétaire ?

En finalité, c'est positif. On ne recherchera pas plus loin.

Cependant, nous ne serions pas opposés à présenter un budget négatif. D'autres fédérations nous montreraient peut-être du doigt mais vis-à-vis de l'autorité de tutelle, cela leur montrerait bien qu'ils nous mettent en difficulté en supprimant le plan basket.

Ceci dit nous réalisons que tous les membres du CA, son Président en tête, effectuent un bon travail.

Remerciements aux membres du bureau du CA pour l'écoute et les précisions lors de notre réunion et particulièrement à Michel COLLARD pour la diligence habituelle des réponses.

Notre secrétaire Philippe AIGRET est à remercier une fois de plus pour sa synthèse et la rédaction des PV.

Jean-Pierre Delchef (président) : le point positif, je le confirme, le répète et le conseil d'administration s'y engage, la nouvelle procédure de travail pour l'élaboration du budget et du bilan sera, pour les exercices suivants, respectée. Travail supplémentaire pour le CDA mais lorsqu'on voit la sérénité lors de la réunion du 11 novembre, les résultats sont probants. Nous avons désormais l'obligation statutaire d'envoyer un avant-projet 28 jours avant assemblée générale, et d'envoyer les documents 15 jours avant l'assemblée générale aux membres des groupements parlementaires. Tout est fait correctement et les résultats sont concluants.

Concernant les moyens mis en œuvre, nous avons pris l'option de tenter de réduire les efforts à fournir par les clubs, non pas sur les éléments de base de leurs activités mais sur des éléments accessoires, voire indirects. L'option des frais judiciaires est un élément sur lequel on se bat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis des années et en définitive, nous reviendrons sur une situation antérieure, que vous connaissiez avec la FRBB.

Les mutations, ne sont pas obligatoires. Et si on souhaite acquérir les services d'un joueur d'un autre club, il faut l'assumer. Si vous regardez le nombre des mutations, il oscille entre 3000 et 4000 membres, donc vous constatez que cette taxe touche moins de 10% de nos affiliés.

Les mutations administratives demandent un surcroît de travail de la part des différents départements et du secrétariat général.

En ce qui concerne les licences, c'est un peu plus que l'indexation mais les montants à augmenter ont été appréciés à leur juste valeur.

Concernant le « copier/coller » des budgets, il ne s'agit pas de faiblesse ou fainéantise mais un nouveau budget n'est pas nécessaire pour certains départements, qui n'ont pas d'activités récurrentes.

Présentation du budget 3x3 : vous avez, que soyez d'accord ou non, la transparence de l'action. Investissements envisagés sont liés directement à l'augmentation du TTA. Si vous ne votez pas l'augmentation du TTA, il est évident que nous reverrons notre copie.

Pour ce qui est du haut niveau, je ne crois pas que le Ministre s'inquiète du fait que notre budget soit en déficit. La politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 15 ans est de subsidier le sport de haut niveau, les équipes nationales, la formation des entraîneurs, pas plus, pas moins. Les subsides concernent aussi les équipes régionales, le centre de formation, pas plus. Les autres activités de l'AWBB n'entrent pas dans le cadre de la politique de la Communauté française. Par conséquent, il n'y a pas d'espoir de recevoir des moyens supplémentaires.

A propos du Plan basket, il s'agissait d'une initiative politique du Ministre en dehors du budget de fonctionnement des fédérations. Le Ministre précédent a trouvé des moyens pour récompenser les clubs de basket et la fédération sur la base de critères innovants. On a revu 3 fois notre copie avant de recevoir quelque chose. C'était un beau résultat mais il n'a jamais été dit que l'action serait répétée.

En conclusion, et avant de vous laisser la parole le conseil d'administration et le trésorier général se réjouissent de la manière dont le budget a été préparé, présenté et soumis à votre approbation.

Pas de question

3. Approbation du TTA

Jean-Pierre Delchef (Président) : approbation du TTA en 3 temps.

La première partie est juridique. C'est clair depuis des années, nous ne pouvions pas mettre à charge de la partie du club qui perd les frais de procédure parce que l'ADEPS avait dit qu'il n'était pas possible dans le cadre de la reconnaissance du dossier, de procéder de la sorte. Nous avons reposé la question : qu'entendez vous par « frais de procédure » ? Nous nous sommes aperçus qu'il y avait confusion entre la caution qui était également prévue et les frais de fonctionnement des organes. Ce que veut la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est qu'il n'y ait pas d'obstacle à l'introduction de tout recours, que ce soit d'un affilié ou d'un club, lorsqu'il veut contester la décision d'un organe.

Le reste, on n'en parle pas et rien n'interdit de revenir et cela permettrait de financer partiellement les organes judiciaires. Il vous est demandé aujourd'hui de voter sur le principe d'intégrer dans le budget 20.000 euros et si cette proposition est acceptée, le conseil d'administration va proposer des modifications statutaires au mois de mars pour application à partir du 01/07/16, donc la prochaine saison. Ce qui nous permet aussi de garantir l'exercice judiciaire pour la saison 2015-2016, sans contrarier les ambitions de recours des clubs.

Christian Grandry (Liège) : les frais de procédure seront-ils équitables entre les clubs ou cela dépendra du nombre de clubs par séance ?

Jean-Pierre Delchef (président) : comme auparavant, des frais seront prévus par séance et en tenant du nombre de dossiers par séance, on pourra diviser les frais. C'est l'option qui est actuellement retenue. Et nous allons avoir une réunion avec les présidents et secrétaires des conseils judiciaires pour avoir leur avis en la matière. Nous vous demandons le principe budgétaire aujourd'hui mais il est entendu que les remarques qui seront formulées seront répercutées lors de la discussion avec les organes judiciaires.

Gérard Trausch (Namur) : les montants sont-ils susceptibles de varier en fonction du comité ? Que ce soit le conseil judiciaire régional ou un conseil judiciaire provincial ou le Conseil d'appel ? Ceci afin de dissuader certaines interventions ?

Jean-Pierre Delchef (président) : ce qui existait au niveau de la FRBB va nous servir de base de travail, mais les montants étaient différents. La base des discussions sera de partir de ce qui était existant au niveau de la FRBB.

Gérard Trausch (Namur) : la CFWB a-t-elle marqué un accord sur le principe ?

Jean-Pierre Delchef (président) : elle n'a pas marqué de désaccord. On prendra nos précautions. Mais ce qui est extraordinaire, c'est que la base de leur décision de 2001, personne ne la retrouve.

Je vous propose de faire la présentation de tous les points.

Second point : partie mutations. Le tableau présenté est ventilé en fonction de la catégorie à laquelle appartiennent les affiliés.

Alain Vincent (Liège) : à partir de quel âge est-on considéré comme senior ?

Jean-Pierre Delchef (président) : merci d'avoir posé la question. Soit on s'inspire des catégories de jeunes et donc, jeunes = moins de 21 ans. Soit on est plus cohérent et s'inspire de ce qu'il y a dans la partie mutations = plus de 15 ans pour les filles et plus de 16 ans pour les garçons. On devra préciser.

Jean-Marc Tagliafero (Hainaut) : tous ne jouent pas senior

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : on peut s'accorder sur ce que nous avons demandé dans le rapport de la commission financière : que la mutation du non joueur reste à 6 euros.

Gérard Trausch (Namur) : le terme senior implique 'arbitre' et 'coach' ?

Michel Regnier (Namur) : ne peut-on pas plutôt fixer un âge au lieu de fixer une catégorie ? Par exemple, 18 ans.

Jean-Pierre Delchef (président) : là, on ne repose sur aucun texte de nos statuts. Soit on prend l'âge légal, 18 ans. Soit on se base sur l'âge mentionné dans la partie compétition : 21 ans. Soit on se base sur les âges mentionnés dans la partie mutation : 15 et 16 ans.

Jean-Marie Raquez (Hainaut) : pour éviter ce débat- là, on pourrait fixer l'âge à partir duquel on est considéré comme senior à 15 ans.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : le nombre de mutations reste équilibré entre jeunes et seniors. Si nous devons délimiter jeune et senior, le budget resterait équilibré.

Michel Collard (trésorier général) : la définition d'un jeune joueur se trouve à l'article PM3. Le calcul a été fait sur base du PM3.

Paul Groos (Luxembourg) : on peut s'accorder sur le fait que l'on se base sur la partie mutation et libres à nous de présenter une modification au mois de mars

Michel Collard (trésorier général) : les règles s'appliquent à des mutations qui concernent des jeunes et non des seniors.

Paul Groos (Luxembourg) : c'est ce que je dis. Et s'il faut, on regarde à cela en mars.

Jean-Pierre Delchef (président) : vous avez voté les textes. Il y a une distinction à faire entre la partie mutation et la partie compétition. Ce n'est pas incompatible d'avoir des textes différents en fonction de l'objectif à atteindre. Nous sommes confrontés à 3 possibilités : âge légal, partie compétition et partie mutation. Les modifications prévues au TTA visent la partie mutation donc, légitimement, aujourd'hui, nous devons nous baser sur 15 ans filles et 16 ans garçons.

Pol Bayard (Liège) : pourquoi faire des différences selon les âges ? Pourquoi pas la même somme pour tout le monde, cela éviterait les discussions.

Gérard Trausch (Namur) : ce qui est le cas actuellement.

Jean-Pierre Delchef (président) : quelle est la proposition d'amendement de Liège ?

Pol Bayard (Liège) : 12 euros par personne.

Fabien Muylaert (Bruxelles Brabant Wallon) : en effectuant un rapide calcul, si nous comptons 15 euros par personne, nous obtenons un léger bonni, de 1800 euros. Sauf avec les non-joueurs, en les laissant à 6 euros. La différence avec les non- joueurs, c'est parce que ce sont souvent les parents délégués qui suivent leurs enfants.

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons donc une proposition, deux amendements (Liège : 12 euros et Bruxelles Brabant Wallon : 15 euros)

3eme point, relatif mutation administrative, maintenir le non-joueur à 6 euros

Gérard Trausch (Namur) : c'est la même discussion

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est un autre article et une autre base statutaire, la démarche est différente, c'est un autre article. Si vous voulez un amendement, à vous de le proposer.

Gérard Trausch (Namur) : notre proposition est de facturer 25 euros pour tout le monde

Jean-Pierre Delchef (président) : je note l'amendement de Namur

Dernier point : licence au 01/07/16

Christian Grandry (Liège) : Liège propose 150 euros au lieu de 250 pour les licences des joueurs professionnels

3.1. Proposition de modification du TTA

Jean-Pierre Delchef (président) : passons au vote du 1^{er} point : récupération des frais de procédure judiciaire

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : passons aux votes sur la partie mutation. Commençons par les amendements avant de revenir à la proposition initiale du CDA :

Amendement de Liège : montant uniforme de 12 euros :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	0	0	9	0	0	9
<i>Contre</i>	6	8	0	0	2	16
<i>Abs.</i>	0	0	0	3	2	5
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		NON

Amendement de Bruxelles Brabant Wallon : 15 euros uniforme sauf pour les non-joueurs (6 euros) :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	7	0	3	4	20
<i>Contre</i>	0	0	9	0	0	9
<i>Abs.</i>	0	1	0	0	0	1
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : il n'y a dès lors plus de raison de se prononcer sur proposition du conseil d'administration

Désaffiliations administratives.

Votes sur l'amendement de Namur : 25 euros

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	0	0	0	0	4	4
<i>Contre</i>	6	8	9	3	0	26
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		NON

Votes sur la proposition du conseil d'administration :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	0	3	3	20
<i>Contre</i>	0	0	9	0	1	10
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Licences.

Votes sur l'amendement de Liège : 150 euros au lieu de 250 euros (professionnels) :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	0	0	9	0	2	11
<i>Contre</i>	6	7	0	3	2	18
<i>Abs.</i>	0	1	0	0	0	1
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		NON

Votes sur la proposition du conseil d'administration :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	0	3	4	21
<i>Contre</i>	0	0	9	0	0	9
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Jean-Pierre Delchef (président) : nous nous devons statutairement de vous demander si vous êtes pour la suppression des taxes.

Votes en bloc :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

4. Présentation du budget de l'année civile 2016

Michel Collard (trésorier général) : pour ce budget 2016, il faut d'abord voir le futur mais aussi regarder le passé. Si on revient au mois de novembre 2014, on avait fait attention sur le haut niveau mais nous n'avions pas pressenti des réductions comme Ethias qui nous a quittés (depuis avril 2014) mais aussi le TTA, qui n'a pas été accepté en novembre 2014. Nous avons vécu quelques moments difficiles au niveau de la trésorerie durant le troisième trimestre 2015 parce que il y aussi eu du retard au niveau des versements de subsides de notre pouvoir de tutelle. En fonction du passé et du futur, nous aimerions maintenir certains projets et faire progresser le basket.

Nous aimerions maintenir le projet 3x3 et continuer le 3et3, de façon à pérenniser et améliorer la situation, c'est important. Nous demandons au haut niveau de revoir un peu son mode de fonctionnement et aussi sur le nombre de stagiaires. Un effort de réduction des dépenses a été apporté mais il faut également maintenir et développer des projets.

Modification dans les appellations des comptes afin de les simplifier. Les comptes 5000 ont été réservés au haut niveau uniquement. Nouveau département 3c3, on a présenté le budget en 3 parties, pour son fonctionnement. Fonctionnement lié aux provinces. Un projet est en place pour créer en 2016 des organisations soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, comme la VBL le fait à la côte pendant les vacances : animations 3contre3.

Département compétition, la FRBB devient Prombas. Il y aura un département Prombas et des sommes sont prévues mais il faut attendre les négociations pour la mise en place de Prombas.

Budget 5000, CRF, BNT jeunes, l'effort a été consenti à concurrence de 100.000 euros de diminution.

En résumé, effort sur les dépenses, maintien des projets en cours, et développement de nouveaux projets.

En fonction de ce qui vient d'être voté, il y aura des modifications, pas très importantes, sur la présentation générale et notamment sur le centre de cout 1050. Frais et dépenses des conseils judiciaires, seule la moitié est budgétée puisque ce sera effectif pour le 01/07/16. Je peux fournir un tableau adapté à la commission financière mais grosso modo, rien ne change si ce n'est le poste 1050, qui subira une modification entre 1000 et 4000 euros.

Jean-Pierre Delchef (président) : petite précision, les amendes sont budgétées dans le 1050. 220.000 euros sont budgétés.

Michel Collard (trésorier général) : pas les amendes judiciaires. Il s'agit des modifications de calendrier, forfaits, etc.

Fabrice Appels (Hainaut) : on reparlera de la partie compétition au niveau TTA au mois de mars

Gérard Trausch (Namur) : soyons attentifs avec la partie mutation vient d'être modifiée. Effort important de la part des clubs pour ne pas inonder les clubs. Évitions d'arriver avec des suppléments chaque année.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : nous voulions souligner que concernant la partie compétition au sein du TTA, certains clubs sont toujours en ordre et d'autres jamais. On pense que les clubs toujours en ordre n'on pas peur des augmentations des amendes.

Jean-Marie Raquez (Hainaut) : initiative à avoir au niveau des arbitres parce qu'il y a un manque d'arbitres.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : on y sera attentif.

Michel Collard (trésorier général) : lors de l'assemblée générale précédente, concernant le PC1, on a voté que les moins de 12 ans ne comptaient plus pour le nombre d'arbitre, il y aura donc moins d'amendes.

Gérard Trausch (Namur) : au point 4, projet 3 X 3 adultes. On demande un budget de 42.000 euros. Peut-on avoir des explications complémentaires, svp ?

Jean-Pierre Van Haelen (conseil d'administration) : 11.000 euros de prévus pour les organisations. 6 organisations en extérieur sont prévues. Le montant dépensé sera compensé par du sponsoring et des nouvelles inscriptions. Au niveau infrastructures 31.000 €, il est prévu, la première année, acheter un terrain, un panneau, caisses pour transport du matériel, marquoir, chrono, ballons. Il s'agit des sélections nationales. Adultes, U18, parfois U15

Gérard Trausch (Namur) : je ne parle pas de cela, je parle du poste 5600.

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : ce sont des interventions au niveau national.

Gérard Trausch(Namur) : est-il possible d'être plus précis ?

Jean-Pierre Delchef (président) : on ne sait pas être plus précis parce que la FIBA n'a pas encore précisé son calendrier d'activités. Nous sommes certains qu'un championnat du monde sera organisé par FIBA monde en juin 2016 et pour lequel l'équipe belge U18 s'est brillamment qualifiée, avec 4 joueurs de l'AWBB. L'inscription doit être rentrée à FIBA pour le 30/11/15. La VBL nous a dit officiellement qu'elle ne comptait pas y participer. La question s'est posée de savoir si l'AWBB allait refuser d'y participer en sachant que 4 joueurs de l'AWBB faisaient partie de l'équipe.

Accord du conseil d'administration a été donné lundi soir, subordonné à l'accord du budget. Il est paradoxal d'avoir un championnat du monde avant un championnat d'Europe. On accepte d'y participer ou pas. Il faut voir l'engouement auprès des jeunes sur cette nouvelle manière de pratiquer le basket. La FIBA souhaite faire pression sur le comité olympique international pour intégrer cette nouvelle discipline. Il est temps de réagir à ce niveau là. Vous devez reconnaître que les résultats des équipes jeunes sont performants en 5c5 mais pour une première, les résultats en 3c3 suivent également.

Le projet a été présenté à l'ADEPS il y a 15 jours et ils ont montré un très grand intérêt. Au plus nous organisons d'activités, au mieux nous seront vus. Dernier élément, le 3c3 peut être ludique et peut se concevoir dans les universités et hautes écoles.

Raphaël Obsomer a pris contact avec des universités et il n'est pas impensable d'avoir un championnat universitaire adulte, avec le concours des hautes écoles. Possibilité de recruter de nouveaux membres et 3c3 repris dans programme des universiades. Et l'on pense à une représentation du basket belge

Gérard Trausch (Namur) : la VBL ne participe pas ?

Jean-Pierre Delchef (président) : pour les U18 garçons, non. Nous sollicitons l'approbation de l'inscription de l'équipe nationale belge

Plus de questions

5. Approbation du budget de l'année civile 2016

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	0	3	4	21	
<i>Contre</i>	0	0	1	0	0	1	
<i>Abs.</i>	0	0	8	0	0	8	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

Alain Vincent (Liège) : nous constatons que c'est toujours aux dépens des clubs. On est en train d'assassiner les clubs et ils payeront encore plus.

Pol Bayard (Liège) : nous sommes élus par les clubs, j'ai été président durant 30 ans d'un club et je connais les difficultés. C'est tout le temps les clubs qui paient, c'est bien d'avoir des projets mais ce sont les clubs qui paient. Je pense que beaucoup de parlementaires ou membres du conseil d'administration ne sont pas dirigeants de clubs.

Jean-Pierre Delchef (président) : au contraire, beaucoup de parlementaires et membres du CDA sont dirigeants de clubs. Mais, quand vous voulez refaire toute une équipe, il faut l'assumer. Nous verrons au mois de mars, mais le CDA viendra avec des projets financiers qui permettront de diminuer les charges et non de les augmenter. Soyez patients et dites aux clubs d'attendre l'assemblée générale de mars.

Pol Bayard (Liège) : je ne suis pas contre tout mais il y a des limites.

Jean-Pierre Delchef (président) : ce qui me permet de demander au président des parlementaires de Liège une certaine prudence dans la rédaction de vos procès-verbaux. Il n'est pas normal de lire dans le PV du 09.11.11 que le budget proposé par conseil d'administration présente un déficit de 55.000 euros, avant que la réunion de la commission financière ne se tienne, celle-ci étant prévue deux jours après, le 11.11.2015 et que le budget, tel que proposé aujourd'hui est publié le 13.11.2015. Cela donne une mauvaise image et nous ne pouvons pas réagir puisqu'il s'agissait un avant projet de budget, qui devait être discuté deux jours après la publication de votre PV.

6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Fabrice Appels (Hainaut) : juste une précision puisque ce point n'était pas clair, les textes seront changés pour l'assemblée générale du mois de mars pour coller à la réalité.

Pas de question

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

Lors de la réunion du 21 octobre 2015, la Commission Législative a formulé l'interprétation suivante valable jusqu'au 30 juin 2016.

La modification de l'article PC1, en son point 4, adoptée lors de l'assemblée générale de l'AWBB en date du 13 juin 2015, doit s'entendre comme suit:

« Le club qui ne présente pas d'équipe de jeunes, à partir de la catégorie d'âge U12, n'aura pas droit à la prime".

7. Interpellations et motion de confiance

Néant

8. Approbation des conventions et nominations faites par le conseil d'administration

8.1. Nomination des membres des organes judiciaires de Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons proposé la candidature de Mr. Jean-Claude Vandeput comme coordinateur juridique Prombas.

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

Organes judiciaires Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : les membres proposés sont MM. Buchet, Courcelles, Loze, Buffe et Lange

Pas de questions

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
	Majorité simple >			Résultat		OUI	

9. Mise à jour des statuts de l'ASBL et du R.O.I. par urgence

1. PA 9 Publications des PV sur l'extranet

Les procès-verbaux et communications officielles des différents organes régionaux (conseil d'administration, départements, organes judiciaires, assemblée générale et commissions) et provinciaux (Parlementaires, comités provinciaux et conseils judiciaires) ainsi que les conventions conclues avec des fédérations, organismes et groupements, sont publiés sur le site Internet officiel de l'AWBB

A remplacer par

Les procès-verbaux et communications officielles des différents organes régionaux (conseil d'administration, départements, organes judiciaires, assemblée générale et commissions) et provinciaux (Parlementaires, comités provinciaux et conseils judiciaires) ainsi que les conventions conclues avec des fédérations, organismes et groupements, sont publiés **sur l'extranet de l'AWBB.**

Motivations :

a. Préserver le contexte interne de la prise de décisions des organes fédéraux tout en garantissant la publicité de celles-ci pour les principaux destinataires à savoir les clubs.

b. Dans le cadre de la refonte du site public de l'AWBB, alléger sa présentation en mettant davantage en évidence les informations « grand public » et moins les structures de fonctionnement

Jean-Pierre Delchef (président) : nous votons en deux temps : vote sur l'urgence et vote sur la modification.

Nous demandons de ne pas laver notre linge sale devant tout le monde et d'assurer une certaine discrétion. Il n'y a pas de volonté de cacher les informations à qui que ce soit mais de mettre cette information uniquement à disposition des clubs et des ayants-droits. Ce droit sera supprimé à toute personne qui ne fera plus partie d'un comité.

Gérard Trausch (Namur) : au niveau des CP, qu'advient-il de la gestion des sites provinciaux ?

Jean-Pierre Delchef (président) : dans l'état actuel, nous ne pouvons parler que du site de l'AWBB. Les sites des provinces dépendent de la responsabilité des CP. Nous ne pouvons imposer aux CP la même démarche. Si un lecteur ne retrouve pas une info au niveau du site officiel, il pourra la trouver au niveau des organes provinciaux. Sur la base de cette proposition statutaire, on peut peut-être trouver une autre manière de travailler et trouver un accord avec les instances provinciales.

Gérard Trausch (Namur) : qui a accès à quoi au niveau du site de l'AWBB ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : accès pour les clubs et ayants-droits. Les arbitres n'ont pas accès. Les PV ne seront plus accessibles au « public ». Rien n'empêche un secrétaire de communiquer ses accès.

Michel Régnier (Namur) : tout le monde a accès aux rapports de commissions ?

Lucien Lopez (secrétaire général) : pour l'instant, oui mais nous allons déterminer au CDA ce qui sera publié dans l'extranet ou non

Il pourrait avoir deux types de rapports : un public et un privé (extranet). Nous avons déjà enregistré des plaintes sur la protection de ma vie privée comme par exemple si un arbitre est suspendu par un CP. En principe, les procès verbaux du département championnat (amendes) seront publiés sur extranet.

Gérard Trausch (Namur) : ce ne sera pas simple à gérer.

Lucien Lopez (secrétariat général) : toutes les idées sont bienvenues

Michel Fohal (Hainaut) : l'important, c'est que tout ce qui est interne doit rester dans extranet. Ne faut-il pas éviter le danger du repli sur soi ? Et montrer d'une façon ou d'une autre que nous continuons le travail ?

Jean-Pierre Delchef (président) : je répondrai en 2 temps : premièrement, je ne crois pas que ça éveille l'attention de savoir que le RBC Maillen a une amende pour forfait. Deuxièmement, nous désirons revoir le site et nous devons vendre notre activité. Au mois de mars, nous avons pris l'initiative de publier dans la news les principales décisions de l'assemblée générale. Mais nous le ferons autrement.

On peut créer une rubrique 'actualités'. L'essentiel, c'est de servir la cause des clubs. Lors de la dernière réunion décentralisée à Liège, j'ai été touché quand un président de club me dit « *on n'a pas le temps de lire tout ce que vous publiez.* » Donc on passe à côté de la communication, outil essentiel aujourd'hui. On réfléchit à une solution avec Selim Ben Aissia, responsable de la communication, de voir comment on peut faire. Quelle est la meilleure solution pour avancer. ?

Plus de questions

Votes : sur urgence, application au 01/01/2016

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité 2/3 ></i>			<i>Résultat</i>		OUI	

Votes sur la modification :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >			Résultat			OUI	

Jean-Pierre Delchef (président) : nous mettrons ce point à l'ordre du jour du mois de juin pour une première évaluation.

1. Modification PM 2.8

La liste des mutations est publiée sur le site Internet de l'AWBB.

A remplacer par

La liste des mutations est publiée sur le site Internet de l'AWBB.

Motivation :

L'extranet permet à chacun de suivre en ligne et en instantané l'évolution des mutations administratives.

Jean-Pierre Delchef (président) : l'outil informatique actuel permet de retrouver immédiatement l'information

Votes sur l'urgence :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	2	28	
Contre	0	0	0	0	2	2	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >			Résultat			OUI	

Votes sur la modification :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	6	8	9	3	4	30	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
Majorité 2/3 >			Résultat			OUI	

10. Approbation des règlements des play-offs régionaux 2015-2016

10.1 Règlement des playoffs Régionale 1 Dames

10.2 Règlement des playoffs Régionale 2 Dames

10.3 Règlement des playoffs Régionale 1 Messieurs

10.4 Règlement des playoffs Régionale 2 Messieurs

Jean-Pierre Delchef (président) : lors de l'AG du mois de juin dernier, nous avons postposé le vote. Les modifications concernent principalement la non obligation de participer aux play-offs et prévoir la compensation des frais d'arbitrage et de commissaire.

En outre, Mr Trausch (Namur), au nom de la commission législative, a relu attentivement les projets de règlements et a formulé quelques remarques.

Résumé des modifications apportées aux 4 règlements :

R1 Dames : préciser que le vainqueur des play-offs est champion de division 1 et que le battu de la finale puisse prendre la place d'un éventuel montant

R2 Dames : préciser qui monte en division R1, préciser que le champion de la série et prévoir que les battus des deux finales jouent un test match

R1 Messieurs : ajouter que suivant le nombre d'équipes inscrites, que ce sont les 4 meilleures classées qui participeront aux PO

R2 Messieurs : préciser que le vainqueur est champion de la série

Christian Grandry (Liège) : en R1 Dames, on ne parle pas de la licence Prombas si le vainqueur monte en D1 Dames.

Jean-Pierre Delchef (président) : la saison prochaine, il n'y aura pas de licence en D1 dames.

Christian Grandry (Liège) : il faudra y penser pour quand ce sera le cas.

Jean-Pierre Delchef (président) : pour être prudent, on ajoute « sous réserve du respect des conditions éventuelles de licence Prombas »

Votes (pour les 4 textes) sur le principe de ne plus prévoir d'obligation de participer aux play-offs. Si on veut monter, on doit s'inscrire et si on s'inscrit, on s'engage à monter en cas de victoire :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Votes sur les compensations des frais d'arbitrage :

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI

Proposition de précision de Namur : le vainqueur des play-offs est champion et prévoir que si nécessaire, le battu de la finale prenne la place d'un éventuel montant.

B. Bresmal (conseil d'administration) : et si aucun club ne participe ?

Jean-Pierre Delchef (président) : alors, c'est le vainqueur de la compétition régulière qui est champion

Votes sur les deux propositions :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

R2 Dames : deux propositions de précision (champion de série et place supplémentaire en R1 Dames)

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

R1 Messieurs : ajout.

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

R2 messieurs – précision champion de la ‘série’ (A et B) et non de la ‘division’

Votes :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple ></i>			Résultat		OUI	

11. Nouvelles de Prombas

Jean-Pierre Delchef (président) : lors de l'assemblée générale de mars 2015, vous avez marqué votre accord sur la création d'une fondation Prombas, qui a pour ambition et pour objet social l'organisation et la promotion du basketball en Belgique.

Nous vous ferons part de l'avancée en la matière. Il est évident que ce ne fut pas facile puisqu'il a fallu gérer la création de cette structure, tout en clôturant la saison 2014-2015. Spécificité juridique, il a fallu passer devant notaire. Nous avons été chez le notaire qui a validé les statuts de la fondation Prombas et qui nous permis d'avancer et de pouvoir juridiquement valider ce qui avait déjà été fait avant. Nous avons du travailler dans le flou durant quelques mois puisqu'il fallait être certains de la conformité des statuts. La VBL nous a demandé de relire les statuts à plusieurs reprises. Les statuts ont été déposés chez le notaire au mois d'aout. Signature chez le notaire en septembre, alors que la compétition avait déjà commencé.

Prombas est une fondation gérée par un conseil d'administration paritaire : 3 membres de la VBL et 3 de l'AWBB. MM Lucien Lopez, Patrick Flament et moi-même du coté AWBB. MM Adri Welvaarts, Patrick Deleye et Koen Umans pour la VBL. Le problème est que le secrétaire général de la VBL est un membre salarié de la VBL alors qu'il est prévu que les membres du conseil d'administration de Prombas soient issus des CDA de l'AWBB et de la VBL. Le problème a été résolu en indiquant que 3 membres Prombas étaient 3 membres désignés par le CDA de la VBL.

Il a fallu répartir les mandats. Il y a un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et 3 membres. Le 1^{er} président de Prombas devait émaner de la VBL. La vice-présidence et la trésorerie me reviennent. Nous avons rencontré quelques difficultés pour l'ouverture d'un compte, mais nous allons enfin pouvoir débiter après quelques péripéties. Nous avons donc une structure juridique, un CDA et un compte bancaire. Un département compétition qui gère à la fois les championnats de TDW1, TDM1 et TDM2 et U21. Je laisse la parole à Patrick Flament à ce sujet.

Patrick Flament (conseil d'administration) : nouveau département sous la présidence de Patrick Deleye, responsable des compétitions VBL. Dans ce département, Gratien Balcaen s'occupe du calendrier, des modifications et Francis Michiels est en charge des compensations et de la vérification des feuilles. Le secrétaire est Mr Guy Borremans.

Au niveau arbitrage, la structure est celle que l'on connaît depuis la FRBB. 3 membres AWBB, avec Michel Regnier qui s'occupe de l'évaluation des arbitres, Alain Delsemme (convocation) et moi-même (coordinateur de la mécanique à 3). Bob Vrebosch (responsable), Frank Vandenbosch (responsable mécanique à 2), Johnny Jacobs (instructeur FIBA). La FIBA a souhaité n'avoir qu'un seul instructeur par pays et Johnny fait très bien le boulot. Zigelschieffer Joseph est quant à lui secrétaire du département.

Jean-Pierre Delchef (président) : les rapports Prombas sont actuellement publiés sur le site

Il y a un conseil d'administration, pas d'assemblée générale dans les statuts. Comment avancer ? Nous avons trouvé un compromis à la belge. Première évaluation sera effectuée fin de cette saison sur la compétition, les règlements. On a été également surpris de constater qu'on ne lisait pas la même chose en FR qu'en NL. Même la compréhension peut être différente.

Deux soirées passées au mois d'aout à discuter de ces différences. Après discussions soutenues, compromis. Cela ne sera pas facile. Quelques exemples : 1. matricule bis qui n'existe pas du coté NL. Ils ont été surpris de constater qu'un joueur du matricule de base puisse monter dans le matricule bis. Joueurs espoirs AWBB : peuvent passer d'une équipe à l'autre. Or pour les NL, un joueur espoir est affilié à X et joue à Y. Chez nous : matricule de base pour passer matricule bis et joue en D1 par exemple. Ils ont accepté, mais pour 1 an.

Deuxième exemple : PC 53 différences entre l'AWBB et la VBL. Problèmes d'application.

Afin de préparer la prochaine saison, l'idée a été retenue de constituer une task force composée de représentants de clubs évoluant en nationale et de parlementaires.

L'objectif de cette taskforce est de faire l'inventaire des problèmes et pouvoir trouver des solutions qui seront présentées au CDA Prombas

Dernier problème, le système de licence. Dans un premier temps, conditions de licences pour D1 dames et D2 messieurs. Si les clubs ne répondent pas aux conditions, ils ne pourront plus évoluer dans cette division là.

Pas de questions

12. Nouvelles de la FRBB

Jean-Pierre Delchef (président) : concernant les statuts des arbitres de D1, vous savez que depuis quelques années, des problèmes opposent la FRBB et l'INASTI et l'ONSS. Ces institutions publiques de sécurité sociale considèrent que les montants perçus par nos arbitres de D1 sont répétitifs, habituels et trop importants pour que cela reste du bénévolat. Ils demandent donc un statut social, soit indépendant soit salarié. Des discussions ont eu lieu avec VBL, la FRBB et la Scoore League pour tenter de trouver une solution.

Nous avons également eu des concertations avec des avocats et des secrétariats sociaux et au terme des discussions, il a été décidé de doter les arbitres d'un statut de salarié. Qui dit salarié dit employeur. Il n'est pas possible d'être employeur ni pour les clubs de D1, ni pour la Scoore League, ni pour la FRBB. Restent l'AWBB et la VBL.0

Nous en avons discuté à bien des reprises. Le statut de sportif rémunéré permet plusieurs avantages mais nous devons adapter les arrêtés royaux exécutant la loi du 24/02/78 sur le statut du sportif rémunéré. Le chemin fut long avant de convaincre la ministre de l'Emploi. Et les syndicats ont posé de nombreuses questions. Mais c'est en ordre depuis le 01/07/15. Il faut maintenant préparer les contrats de travail. Une réunion était prévue le 3eme samedi de novembre et nous pensions les avoir persuadés mais nous avons reçu un retour de flamme de la part des arbitres. Notamment sur les tests physiques alors que la compétition était déjà entamée. Les négociations ont été quelque peu bloquées. La Scoore League doit avoir un accord pour le 01/01/2016. L'ambition est d'arriver à quelque chose de cohérent pour le 31/12/15. C'est un dossier délicat.

Michel Regnier (Namur) : tests physiques prévus dont vous parlez, étaient-ce des tests médicaux ? C'était une avancée à mon sens, de prendre soin des arbitres de D1

Jean-Pierre Delchef (président) : ces tests physiques ont fait peur à certains et nous avons, politiquement, décidé de ne pas faire passer ces tests

Michel Regnier (Namur) : Dans le cadre d'un contrat travail, il faut un contrôle médical.

Patrick Flament (conseil d'administration) : Bakala, c'est un centre médical de tests, situé à Louvain, où tous les sportifs professionnels vont. C'était dans un but d'aider les arbitres et voir ce qui pouvait être encore fait pour s'améliorer. C'est vrai que certains ont eu peur. Il avait été prévu de le faire avant le premier match de championnat mais il sont passé les tests physiques habituels et sont donc tous en ordre à ce niveau là. Ce n'est que reporté

Jean-Pierre Delchef (président) : vous êtes donc informés.

Le second point est relatif aux équipes nationales. Depuis un an, on discute des compétences de la FRBB sachant que si les compétitions nationales ne tombent plus dans le giron de la FRBB, il fallait déterminer à quoi elle allait encore servir. La FRBB est incontournable au niveau international (FIBA) et au niveau COIB.

Une seule fédération est reconnue, la FRBB. L'équipe nationale messieurs est gérée par une structure indépendante. Les équipes nationales dames et jeunes sont gérées par l'AWBB et la VBL. Nous gérons, finançons tout cela. La question est de savoir si ça ne pouvait pas être plus central et donc, remettre la gestion à la FRBB. Après plusieurs réunions, on a abouti au résultat formel que les équipes nationales retournent dans le giron de la FRBB. Ce qui est neuf, c'est au niveau opérationnel, c'est qu'il y a un team management, valable pour toutes les équipes nationales, avec différents départements : un département organisation, responsable de l'organisation des matches à domicile et matches en déplacements afin d'être plus cohérent.

Le deuxième département est le département marketing et communications. Il est temps d'avoir des sponsors identiques pour toutes les équipes nationales. C'est un produit, c'est une ambition. Le tout sera également centralisé. Un site web commun a été lancé, ça commence à bouger mais de nouveau, au niveau visibilité, il faut faire mieux.

Au niveau financier, nous allons gagner du temps. Actuellement, les contrats sont signés par l'AWBB et la VBL. Nous payons toutes les dépenses garçons, la VBL paie les filles et nous perdons du temps à faire des compensations.

Le plus important, niveau sportif, deux piliers, un pilier hommes, un pilier femmes. Piler vertical, qui ira des seniors au U16, sans oublier le 3x3.

La nouvelle structure médicale & paramédicale est horizontale, avec un dossier médical par joueur. Les joueurs ont le dernier mot, ce qui permettra d'éviter les accidents.

C'est la structure aujourd'hui, et le projet que nous allons débattre le 05/12 au sein du CDA de la FRBB. Je trouvais logique de vous en informer aujourd'hui.

Voilà les grandes lignes, aucun nom n'est actuellement repris. Voilà ce qui fera l'objet de décision du CDA du 05/12, avec l'ambition de pouvoir démarrer pour les prochaines campagnes.

Gérard Trausch (Namur) : la VBL est elle un partenaire franc par rapport à la structure qui vient d'être présentée ?

Jean-Pierre Delchef (président) : cela a été formalisé à Riga le 06.09.2015. J'ai demandé à ce que se soit acté et que les représentant de la VBL s'engagent sur cette structure là. Nous avons l'accord formel de la VBL.

13. Divers

Paul Groos (Luxembourg) : je souhaitais donner quelques nouvelles de Michel Thiry : tout va bien et il rentre de temps en temps chez lui.

Jean-Pierre Delchef (président) : Michel m'a avoué avoir été fort sensible au geste de sympathie réalisé lors de l'assemblée générale au mois de juin à son égard et en a été très touché.

Jean-Pierre Delchef (président) : pas de question sur le plan basket ?

Gérard Trausch (Namur) : si, nous aimerions savoir où en est l'évolution ?

Jean-Pierre Delchef (président) : certains clubs ont des relais politiques et de ce côté là, la question a été posée lors de la Commission Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 04/10/2015 où le ministre a répété une nouvelle fois que le dossier était prêt et qu'il serait finalisé fin de semaine. Nous sommes fin novembre, toujours rien. Le cabinet du ministre nous confirme que le dossier est prêt, que le ministre a marqué son accord sur certains paramètres, le principe est toujours acquis.

Jean-Pierre Delchef (président) : dernier divers.

Nous avons mal programmé l'assemblée du mois de mars, qui tombait le samedi de Pâques. Une nouvelle date vous a été proposée : le 19 mars 2016 Ce qui veut dire que le calendrier de travail change et que vos idées de modifications statutaires doivent parvenir à la commission législative pour le 6.12.15.

Nous vous demandons également de rentrer vos documents financiers pour le 15.01.2016.

Lucien Lopez (secrétaire général) : petite précision, l'assemblée de mars aura lieu à l'Ilon et non ici

Michel Collard (trésorier général) : concernant l'assemblée générale du mois de mars, nous avons reçu des directives de la part de la Direction Générale des Sports. Nous allons devoir effectuer des modifications sur la présentation. Cela concerne surtout ce qui est sujet à subsides. Nous devons présenter toutes les dépenses relatives à un stage, par exemple. De façon à ce que les subsides correspondent à ce qui est présent dans la comptabilité. Avant, nous faisons séparément le Plan Programme et les justificatifs. Maintenant, nous devons attendre la fin de l'élaboration du Plan Programme et puis nous pourrons déduire tous les justificatifs.

Jean-Pierre Delchef (président):

"Dames en heren, vandaag heeft AWBB de eer mijnheer Patrick Wijns te verwelkomen."

Je vous dois quelques mots d'explication. Patrick Wijns, past-président de la Scoore League, était membre de l'AWBB. La composition du conseil d'administration de la FRBB doit être paritaire et donc, vu que le président de la FRBB est néerlandophone tout comme le président de la VBL, Patrick s'est affilié au sein d'un de nos clubs.

Aujourd'hui, l'AWBB voudrait le remercier.

5 ans de présidence de la Scoore League avec de nombreuses réussites :

- *Augmentation du nombre de clubs D1 messieurs.*
- *Création de la Scoore League, fut le premier à réagir rapidement, pour trouver un autre partenaire à l'abandon d'Ethias.*
- *Rénovation de la formule de la compétition.*
- *Collaboration à la rédaction du statut des arbitres de D1.*
- *.....*

Mais surtout la gestion pendant 5 ans une association fermée de clubs aux intérêts souvent divergents avec un sens de la diplomatie innée.

D'un côté plus personnel, je me souviendrai de notre premier contact, lors des finales de la Coupe de Belgique à Louvain.

Patrick, à l'entrée, accueillant chaque invité personnellement.

Il a le sens de l'hospitalité légendaire mettant plus d'une fois ses bureaux professionnels à disposition du basket, dirigeant dans le monde paramédical mais également patron d'un restaurant qui a pignon sur rue à Louvain. La manière de joindre l'utile à l'agréable.

Aujourd'hui, conscient de l'importance de maintenir les meilleures relations qui soient entre les différentes instances qui gèrent le basketball belge, le conseil d'administration a été décidé de remettre à monsieur Patrick Wijns, past président de la scoore league un petit souvenir, une marque de reconnaissance qui sera toujours inversement proportionnelle à tout ce qu'il a donné au basketball belge. «

Patrick Wijns : *« quand Jean-Pierre m'a fait savoir que je pouvais venir aujourd'hui, j'ai été fort surpris parce que c'est le premier contact que j'ai avec le basket belge depuis que je ne suis plus président de la Scoore League.*

Je suis très heureux et pas vraiment étonné que cela vienne de la partie francophone. Pour travailler depuis 40 ans en Wallonie, je sais fort bien qu'il n'y a jamais de problèmes entre francophones et néerlandophones, et s'il y en a, ils se situent uniquement au niveau politique. C'est tout à fait différent la chaleur que l'on reçoit de ce côté ci de la barrière linguistique.

Je suis très touché, merci. »

L'assemblée applaudit longuement Mr Wijns.

Jean-Pierre Delchef (président) : je voudrais vous remercier de votre franchise dans les votes, pas toujours facile mais avons œuvré utilement pour le fonctionnement de l'AWBB. Je vous souhaite un bon weekend et d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

L'assemblée se termine à 12 heures 30.

Pour le conseil d'administration,



Jean-Pierre Delchef
Président



Lucien Lopez
Secrétaire général